

OBJECTIFS OPERATIONNELS DES SCHEMAS ET NIVEAUX DE PRIORITE

THEMATIQUES TRANSVERSALES dont Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale

Code	Enoncé de l'objectif opérationnel	Niveau de priorité
Addictologie		
Axe n° 1 : prévention des addictions		
O1	Développer le repérage précoce des conduites addictives	1
O2	Favoriser la non consommation et retarder la primo consommation en développant les actions ciblées sur les populations à risques.	1 bis
O3	Poursuivre la politique de réduction des risques et agir précocement sur les facteurs d'aggravation des risques liés aux comportements ou aux contextes (précocité des consommations, association à des conduites d'excès et à des prises de risques, situation de vulnérabilité ...)	7
O4	Assurer la qualité et la cohérence des actions de prévention conduites	8
Axe n° 2 : structuration de l'offre de santé de premier recours (ambulatoire) en addictologie		
O5	Améliorer la couverture territoriale et la complémentarité de l'offre ambulatoire en addictologie, afin d'assurer un maillage territorial fonctionnel de l'offre de premiers recours spécialisé	3
O6	Renforcer la place des professionnels de ville dans l'offre de 1er recours en addictologie en soutenant leur implication et en les inscrivant au sein d'une trajectoire de prise en charge	4
Axe n° 3 : trajectoire de prise en charge		
O7	Améliorer l'accès aux soins pour les personnes présentant des comportements addictifs	6
O8	Finaliser la mise en place des filières hospitalières graduées	2
O9	Développer les collaborations entre dispositif de ville, sanitaire, médico-social et social, ces coordinations devant être facilitées dans le cadre des réseaux	5
AVC		
O1	Permettre pour tout patient victime d'AVC l'accès à une filière organisée de prise en charge	2
O2	Améliorer l'accès à la thrombolyse des patients victimes d'AVC	1
O3	Améliorer le suivi après la sortie d'hospitalisation	4
O4	Améliorer la connaissance de l'AVC en Lorraine	6
O5	Améliorer la qualité de prise en charge de l'AVC en Lorraine	5
O6	Amplifier le dispositif de prévention et d'information à destination des usagers et des professionnels	3
Chirurgie dentaire		
O1	Améliorer la prise en charge des usagers des établissements pour personnes âgées et personnes handicapées	1
O2	Améliorer les soins en direction des personnes en situation de précarité	2
O3	Donner plus de place aux chirurgiens dentistes dans la prise en charge des personnes atteintes de cancer	3
O4	Améliorer la complémentarité entre établissements sanitaires et cabinets libéraux et l'organisation de la permanence des soins	4
Prise en charge des enfants et adolescents		
O1	Mieux connaître les besoins de l'enfant	5
O2	Mettre en œuvre des actions visant à mobiliser et mieux coordonner en transversal et en proximité l'ensemble des acteurs, avec l'appui de la commission de coordination des politiques publiques de santé.	8
O3	Développer l'accès à des compétences pédiatriques, dans des secteurs caractérisés par une pénurie médicale	4
O4	Améliorer l'organisation de la filière des urgences	1
O5	Améliorer l'organisation de la filière médicale	2
O6	Améliorer l'organisation de la filière de chirurgie de l'enfant	3
O7	Renforcer la lisibilité des dispositifs existants dédiés à la santé des adolescents	6
O8	Renforcer la prévention des grossesses non désirées, notamment chez les mineurs, par une contraception adaptée	7
Maladies chroniques		
O1	Eclairer le patient dans sa gestion de la maladie	1
O2	Elaborer pour chaque patient atteint de maladie chronique un plan d'accompagnement personnalisé	2
O3	Eviter les ruptures de parcours en facilitant la participation des professionnels du champ ambulatoire	3
O4	Adapter les actions de prévention aux besoins	4
Prise en charge des Personnes âgées/Personnes handicapées		
Axe n° 1 : prévention		
Orientation n°1.1 - Prévenir le handicap évitable et le vieillissement pathologique (prévention primaire)		
O1	Prévenir les anomalies neuro développementales évitables du jeune enfant	1
O2	Prévenir les accidents domestiques pour le jeune enfant et les conduites à risque chez les adolescents	4
O3	Prévenir les troubles de la conduite et du comportement surajoutés chez les adolescents accueillis en ESMS	3
O4	Promouvoir l'éducation à la santé et les actions de prévention en ESMS et à domicile	2
O5	Soutenir la prévention des accidents du travail, de la route et des accidents de la vie quotidienne	5
O6	Soutenir des actions de prévention ciblées vers les personnes âgées pour éviter le vieillissement pathologique	1 bis
Orientation n°1.2 - Dépister précocement, repérer et évaluer précisément les déficiences (PH), et les pathologies propres au vieillissement (prévention secondaire)		
O1	Faciliter le dépistage le plus précoce possible des déficiences	1
O2	Garantir l'évaluation multidisciplinaire globale, précoce et précise de la situation de tout enfant handicapé (déficiences et capacités)	3
O3	Accompagner l'enfant et sa famille dans le dépistage, l'évaluation et le suivi	4
O4	Prévenir la iatrogénie chez les sujets âgés	2
Orientation n°1.3 - Prévention des complications des déficiences et des pathologies du vieillissement (prévention tertiaire)		
O1	Améliorer l'état de santé des personnes en situation de handicap tout au long de la vie	1
O2	Prévenir le sur handicap psychique et les troubles des traumatismes crâniens	3
O3	Améliorer le dépistage des pathologies bucco dentaires et des déficiences sensorielles (personnes âgées et handicapées)	2
Orientation n°1.4 - Favoriser le lien social et lutter contre l'isolement		
O1	Développer l'aide aux aidants	1
O2	Lutter contre l'isolement des personnes âgées	1 bis
Axe n° 2 : offre de services		
Orientation n°2.1 - Améliorer la connaissance des besoins et de l'offre		
O1	Evaluer le nombre de personnes en attente d'un dispositif de prise en charge adapté à son état	1
O2	Garantir une information au public et aux professionnels sur l'offre existante	2

OBJECTIFS OPERATIONNELS DES SCHEMAS ET NIVEAUX DE PRIORITE

Orientation n°2.2 - Adapter les réponses à la spécificité de chaque handicap		
O1	Organiser une offre graduée adaptée à chaque situation de handicap, en favorisant une réponse de droit commun	1
O2	Prendre en compte les spécificités de chaque handicap (TSL et déficiences sensorielles)	2
O3	Offrir un accompagnement adapté et spécialisé au handicap psychique et introduire une souplesse dans les prises en charge	4
O4	Accompagner les personnes atteintes de troubles autistiques (enfants)	4 bis
O5	Accompagner les personnes atteintes de troubles autistiques (adultes)	4 ter
O6	Accompagner les besoins spécifiques des polyhandicapés	5
O7	Construire une filière de prise charge adaptée pour les traumatisés crâniens et cérébrlésés	3
O8	Construire une filière de prise charge adaptée pour personnes atteintes d'AVC	4 quater
Orientation n°2.3 - Améliorer l'offre de service à destination de l'enfance et de l'adolescence en situation de handicap		
O1	Faciliter la lisibilité et l'accès à l'offre en matière de handicap chez le petit enfant	2
O2	Permettre à chaque enfant et adolescent en situation de handicap de réaliser son projet de vie	2 bis
O3	Développer des réponses adaptées pour les adolescents à fort troubles de la conduite et du comportement	1
O4	Rendre au dispositif Creton son caractère transitoire	1 bis
Orientation n°2.4 - Favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap		
O1	Accompagner les entrées, prises en charge et sorties d'ESAT	2
O2	Offrir un accompagnement social et médico-social aux travailleurs handicapés et à leurs familles, en milieu ordinaire et en milieu protégé	1
O3	Faciliter l'accès en milieu ordinaire pour les jeunes en situation de handicap (sortant d'IMPro ou de l'Education Nationale)	3
Orientation n°2.5 - Améliorer le maintien et l'accompagnement à domicile		
O1	Optimiser et développer le dispositif des SESSAD pour les enfants et adolescents en situation de handicap	1
O2	Améliorer le maintien et l'accompagnement à domicile à l'âge adulte	3
O3	Améliorer le maintien et l'accompagnement à domicile lors de l'avancée en âge	2
O4	Développer l'habitat alternatif et les structures intermédiaires	4
Orientation n°2.6 - Accompagner les besoins spécifiques des personnes handicapées vieillissantes		
O1	Améliorer l'accès aux soins des personnes handicapées vieillissantes	1
O2	Adapter les établissements pour prendre en charge l'évolution de la dépendance des personnes handicapées	2
O3	Disposer d'une palette de réponses adaptées et évolutives aux besoins de la personne handicapée et introduire une souplesse dans les prises en charge	1 bis
Orientation n°2.7 - Favoriser la diversité des accompagnements des personnes âgées		
O1	Organiser une offre graduée et de proximité adaptée à chaque situation	1
O2	Préparer l'EHPAD de demain	2
O3	Adapter l'offre sanitaire à destination des personnes âgées	2 bis
Orientation n°2.8 - Favoriser l'accès aux soins		
O1	Coordonner les acteurs pour améliorer l'accès aux soins	2
O2	Favoriser l'accès aux soins dentaires des enfants et adultes en situation de handicap et des personnes âgées	1
O3	Mettre en œuvre le programme de télé-médecine	3
Axe n° 3 : coordination		
Orientation n°3.1 - Organiser la coordination autour de la personne adulte handicapée, âgée ou en perte d'autonomie		
O1	Développer la coordination territoriale des acteurs autour de la personne	1
O2	Développer sur l'ensemble de la région des organisations en réseaux permettant le maintien à domicile	2
Orientation n°3.2 - Organiser la coordination autour de l'enfant et de l'adolescent handicapés		
O1	Organiser la coordination territoriale entre les acteurs (C.A.M.S.P./ Crèches/ C.M.P.P./ C.M.P./I.M.E./Education Nationale..)	1
O2	Faciliter les orientations des enfants de plus de 6 ans	2
O3	Assurer la coopération entre les établissements scolaires et les établissements et services du secteur médico-social	2 bis
O4	Passer d'une « logique d'orientation à une logique de formation », en lien avec les plans de formation de l'éducation nationale	3
Orientation n°3.3 - Décloisonner les secteurs ambulatoire, sanitaire et médico-social		
O1	Améliorer la coordination et la réactivité en cas d'hospitalisation	1
O2	Développer les interfaces entre les dispositifs	2
O3	Développer et renforcer la coopération entre le secteur médico-social et la psychiatrie	1 bis
Axe n°4 : qualité		
Orientation n°4.1 - Améliorer la connaissance des acteurs et professionnaliser les intervenants à domicile		
O1	Améliorer le niveau de connaissance des spécificités du handicap et du vieillissement de tous les professionnels de santé et éducatifs	2
O2	Encourager la professionnalisation des intervenants près des personnes âgées	1
O3	Anticiper les besoins en professionnels sur le champ médicosocial	2 bis
Orientation n°4.2 - Promouvoir une démarche qualité en ESMS		
O1	Diffuser des référentiels de bon usage et de bonnes pratiques	2
O2	Promouvoir la bientraitance dans les établissements et services	1
O3	Accompagner les besoins spécifiques en matière de soins palliatifs et de lutte contre la douleur	2 bis
Orientation n°4.3 - Veiller au respect des droits des usagers		
O1	Conforter la place de l'usager dans la vie institutionnelle	1
Psychiatrie		
O1	Améliorer l'accès aux soins en renforçant le rôle des CMP et leur accessibilité	2
O2	Renforcer l'accompagnement du patient dans la cité et la continuité des prises en charge	4
O3	Améliorer la prise en charge des enfants et des adolescents	3
O4	Améliorer la prise en charge des personnes âgées ayant des troubles du comportement en EHPAD	5
O5	Rendre plus lisible le dispositif de psychiatrie pour les usagers et les autres professionnels de santé	7
O6	Améliorer la pertinence du découpage des secteurs et les coopérations au sein de ceux-ci	1
O7	Développer des actions ciblées de prévention et de dépistage (suicides, addictions, mal être, souffrances psychiques)	6
O8	Conforter la démographie médicale hospitalière et libérale et la démographie paramédicale hospitalière.	2 bis
O9	Réduire le nombre de patients hospitalisés au long cours dans les services de psychiatrie	4 bis

OBJECTIFS OPERATIONNELS DES SCHEMAS ET NIVEAUX DE PRIORITE

SCHEMA REGIONAL D'ORGANISATION DES SOINS

Code	Enoncé de l'objectif opérationnel	Niveau de priorité
OFFRE DE SOINS AMBULATOIRE		
Partenariat		
O1	Développer les partenariats avec les représentants des professionnels de santé	1
O2	Développer des dynamiques territoriales de proximité cohérentes et coordonnées entre l'ARS, les professionnels de santé, les collectivités territoriales et l'Assurance Maladie	2
Accès		
O1	Améliorer l'accès aux soins de premier recours en particulier dans les zones identifiées comme étant prioritaires	1
O2	Favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé, notamment dans les territoires déficitaires	2
O3	Soutenir l'exercice des professionnels de santé en milieu ambulatoire	3
O4	Améliorer l'accès aux soins de second recours dans le respect du rôle du médecin traitant	4
Qualité et prévention		
O1	Inciter les professionnels de santé de premier recours à développer la prévention et l'éducation thérapeutique, en particulier pour les maladies chroniques	1
O2	Favoriser la qualité et l'efficacité du système de soins en ambulatoire	2
Coordination		
O1	Favoriser la coordination autour du patient en ambulatoire et développer les articulations ambulatoire / hôpital	1
Biologie médicale		
O1	Améliorer l'accès aux laboratoires de biologie médicale lorrains	1
O2	Veiller à la poursuite de la démarche qualité	2
OFFRE DE SOINS HOSPITALIERE		
Mission de service public		
Lutte contre l'exclusion		
O1	Permettre aux lorrains démunis, quelque soit le territoire, un accès effectif à une PASS assurant l'accueil, le soutien, l'accompagnement en coordination avec les acteurs locaux institutionnels ou associatifs de soins et d'accompagnement social	1
O2	Améliorer l'accès aux soins dentaires des publics en précarité	2
O3	Conforter et développer le suivi et les soins des personnes en situation d'exclusion dans leur lieu de vie, en coordination avec les associations, les médecins généralistes, ...	3
PDSES (missions de service public)		
O1	Faire vivre le schéma cible de PDSES	1
Soins palliatifs		
O1	Améliorer l'offre de proximité et sa qualité	1
O2	Favoriser l'accès à des prises en charge spécialisées pour des patients requérant des soins palliatifs particulièrement complexes	2
O3	Optimiser l'organisation de la prise en charge palliative	3
Santé des personnes détenues		
O1	Améliorer l'organisation et la qualité des soins somatiques	1
O2	Adapter l'organisation des soins psychiatriques	1 bis
O3	Améliorer la prévention et la promotion de la santé	2
O4	Améliorer l'accès aux droits	3
O5	Améliorer la formation des professionnels de santé	4
Activités de soins autorisés et EML		
Assistance Médicale à la Procréation (AMP)		
O1	Structurer et conforter l'activité FIV-AMP en région Lorraine	1
O2	Structurer et conforter l'organisation régionale d'AMP	1 bis
O3	Mettre en place l'activité régionale de l'accueil d'embryon dans le cadre de la collaboration émergente des laboratoires et de la complémentarité des compétences	2
O4	Développer l'activité de don d'ovocyte autorisée par le SROS 3 et très peu réalisée à ce jour	3
O5	Informers les établissements autorisés pour le traitement du cancer de l'activité régionale de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue dans le but de préservation de la fertilité	4
Diagnostic Prénatal (DPN)		
O1	Assurer un accès possible à un diagnostic prénatal « de qualité » pour tous les couples qui le souhaitent (loi de bioéthique du 07/07/2011)	1
O2	Structurer l'organisation régionale du diagnostic prénatal autour du CPDPN	2
O3	Réaffirmer la nécessité de l'examen fœtopathologique dans le DPN et consolider l'organisation de la fœtopathologie	3
Cardiologie interventionnelle		
O1	Améliorer la prise en charge des SCA ST + en pré hospitalier	2
O2	Conforter la qualité et de la sécurité des soins	3
O3	Optimiser la permanence des soins pour l'activité de type 3	1
O4	Améliorer la prise en charge des patients ayant un SCA ST -	4
Chirurgie		
O1	Développer le recours à la chirurgie ambulatoire dans tous les établissements lorrains par substitution à la chirurgie complète	1
O2	Poursuivre, en lien avec les professionnels de santé, la démarche qualité pour sécuriser et fluidifier le parcours du patient opéré	3
O3	Permettre à la population d'accéder sur chaque territoire de santé à des soins de chirurgie gradués	2
O4	Renforcer l'efficacité des plateaux de chirurgie	4
Génétique		
O1	Regrouper au sein d'un centre de référence de génétique à vocation régionale les compétences (consultations et laboratoires) réalisées dans les 3 sites (CHU, Maternité régionale et CAV) en les articulant avec les autres compétences (consultations et laboratoires) publiques et privées existantes au sein de la région	1
O2	Structurer et graduer l'organisation existante de l'offre de génétique	2
O3	Améliorer l'accès de la population aux consultations génétiques de qualité	4
O4	Améliorer l'acheminement des prélèvements (du lieu de prélèvement aux laboratoires et au centre de référence régional) pour assurer une offre de proximité	5
O5	Améliorer l'information concernant l'offre génétique au niveau régional pour les professionnels et les usagers	3

OBJECTIFS OPERATIONNELS DES SCHEMAS ET NIVEAUX DE PRIORITE

Périnatalité		
O1	Mieux connaître les besoins de la mère et du très jeune enfant	5
O2	Poursuivre la sécurisation de la prise en charge et disposer de temps de spécialistes suffisant (gynéco obstétriciens, anesthésistes réanimateurs, pédiatres, ...)	1
O3	Soutenir la dynamique engendrée par le réseau périnatal, notamment dans la coordination des transferts entre les maternités	2
O4	Structurer le dispositif de l'entretien prénatal précoce (EPP) du 4ème mois pour la période prénatale	4
O5	Organiser les sorties selon un accompagnement adapté	6
O6	Mettre en œuvre des actions visant à mobiliser et mieux coordonner, en transversal et en proximité, l'ensemble des acteurs, avec l'appui de la commission de coordination des politiques publiques de santé	7
O7	Favoriser les mesures préventives chez la mère et le jeune enfant	5 bis
O8	Maintenir la prise en charge des IVG dans le maillage territorial	3
Imagerie médicale		
O1	Améliorer l'accès à l'IRM notamment pour les patients présentant des pathologies cancéreuses, cardio-neurovasculaires, pédiatriques, obstétricales et rhumatismales.	2
O2	Améliorer la qualité et la sécurité des soins en imagerie	3
O3	Conforter l'offre de soins en imagerie	1
Insuffisance rénale chronique		
O1	Développer les alternatives à la dialyse en centre	1
O2	Améliorer la prévention et le dépistage	2
O3	Optimiser l'accès à l'offre de dialyse et la démographie des néphrologues	3
O4	Renforcer l'activité de prélèvement et de greffe	4
Médecine		
O1	Améliorer la connaissance de l'activité de médecine	1
O2	Améliorer l'efficacité des services de médecine	2
O3	Organiser l'offre de médecine en respectant la gradation des soins	3
Médecine d'urgence et liens avec la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA)		
O1	Optimiser l'organisation des SAMU, SMUR, et services de médecine d'urgence	1
O2	Optimiser la qualité de prise en charge des SAMU, SMUR, et services de médecine d'urgence	2
O3	Améliorer l'articulation des acteurs de l'aide médicale urgente, du secours à la personne et de la permanence des soins ambulatoires (médecins généralistes, transporteurs, pharmaciens, etc.)	3
Réanimation, soins intensifs et soins continus		
O1	Améliorer la prise en charge des patients en réa, USC et USI en période normale ou de crise.	1
O2	Améliorer le fonctionnement des USC	2
O3	Sensibiliser les professionnels aux procédures de prélèvement d'organe	3
Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)		
O1	Améliorer l'accès des patients aux SSR	1
O2	Fluidifier les filières par thématique	5
O3	Améliorer la coordination sur tous les champs : ambulatoire, médicosocial et sanitaire	2
O4	Améliorer la qualité et la sécurité des soins en SSR	3
O5	Restructurer l'offre en SSR	4
Traitement du cancer		
O1	Renforcer l'accès et la qualité des prises en charge	1
O2	Développer la coordination des acteurs	3
O3	Soutenir la démographie médicale	2
Thématiques structurantes de l'offre de soins		
Hospitalisation A Domicile (HAD)		
O1	Optimiser le maillage territorial pour assurer une couverture de l'ensemble de la région	1
O2	Améliorer la qualité et la sécurité des soins	2
O3	Améliorer le recours à l'HAD	3
O4	Inscrire les HAD dans les filières de soins	4
Transfusion sanguine		
O1	Améliorer la qualité et la sécurité des délivrances des PSL en Lorraine	2
O2	Prendre en compte les restructurations de l'offre sanitaire et l'organisation de la délivrance dans les implantations de dépôts	1
O3	Sécuriser la prise en charge des femmes enceintes ayant des RAI positives et/ou groupes sanguins rares	2 bis
Qualité de prise en charge		
Douleur		
O1	Refuser la douleur comme une fatalité	1
O2	Améliorer l'accès aux structures de prise en charge de la douleur chronique et identifier leurs compétences spécifiques	2
Soins de support		
O1	Assurer la meilleure qualité de vie à toute personne atteinte de maladies chroniques	1

OBJECTIFS OPERATIONNELS DES SCHEMAS ET NIVEAUX DE PRIORITE

SCHEMA REGIONAL DE PREVENTION

Code	Enoncé de l'objectif opérationnel	Niveau de priorité
PREVENTION ET PROMOTION DE LA SANTE		
BronchoPneumopathie Chronique Obstructive (BPCO)		
O1	Prévenir la survenue de la BPCO	2
O2	Diagnostiquer précocement la BPCO	1
O3	Permettre l'accès des patients atteints de BPCO à l'éducation thérapeutique	3
Cancers		
O1	Promouvoir des milieux et modes de vie favorables à la santé	2
O2	Encourager le dépistage de certains cancers	1
Education Thérapeutique du Patient (ETP)		
O1	Améliorer l'accès des patients à l'éducation thérapeutique	1
O2	Développer une formation en ETP de qualité	2
O3	Intégrer les associations de patients vivant avec une maladie chronique dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'ETP	3
Maladies cardio-neuro-vasculaires		
O1	Promouvoir les modes et milieux de vie favorables à la santé	2
O2	Promouvoir le dépistage des personnes présentant un risque cardiovasculaire majoré	1
O3	Permettre l'accès à un programme d'éducation thérapeutique des personnes à risque cardiovasculaire ou ayant fait un accident cardio ou neurovasculaire	3
Surpoids et obésité		
O1	Promouvoir les modes et milieux de vie favorables à la santé	2
O2	Dépister précocement le surpoids et l'obésité chez l'enfant	1
O3	Faciliter la prise en charge des personnes obèses ou en surpoids	3
Santé mentale et suicide		
O1	Développer la prévention du suicide	3
O2	Améliorer la prise en charge des personnes en risque suicidaire	1
O3	Informers et communiquer autour de la prévention du suicide	2
Vaccinations		
O1	Améliorer la connaissance de la couverture vaccinale de la population	2
O2	Promouvoir la vaccination, notamment contre rougeole-oreillons-rubéole	1
VIH/SIDA/IST		
O1	Permettre à la population générale et aux populations les plus exposées d'adopter des comportements favorables pour lutter contre la transmission du VIH et des IST	2
O2	Améliorer la détection précoce du VIH et des IST	1
O3	Développer l'offre d'éducation thérapeutique	2 bis
Santé environnementale		
O1	Réduire les expositions environnementales responsables de pathologies à fort impact sur la santé	Objectifs issus du PRSE 2
O2	Réduire les risques pour la santé liés aux transports en Lorraine	
O3	Informers et former aux risques santé - environnement	
O4	Réaliser un état des lieux des points noirs environnementaux	
O5	Diminuer la proportion d'UDI alimentant en eau potable plus de 5 000 habitants présentant de manière récurrente des dépassements de limites de qualité	1
O6	Augmenter le nombre de captages AEP avec DUP	1 bis
O7	Augmenter le nombre de logements concernés par une procédure d'insalubrité	2
VEILLE ALERTE ET GESTION DES URGENCES SANITAIRES (VAGUSAN)		
Développer la communication sur les urgences sanitaires		
O1	Organiser et développer la communication institutionnelle au cours des gestions des urgences sanitaires	1
Gestion de crise : Améliorer le dispositif de préparation et de gestion des urgences sanitaires		
O1	Assurer un dispositif d'alerte opérationnel en partenariat	1
O2	Mettre en place une cartographie concertée de gestion de crise	1
Traitement (réception, analyse et gestion) des signaux et des alertes sanitaires en Lorraine		
O1	Promouvoir le signalement d'événements à potentiel sanitaire ou susceptibles d'évoluer en alertes	1
O2	Améliorer la qualité (rapidité, précision et complétude) des signalements effectués en région Lorraine.	2
O3	Disposer de données contribuant au diagnostic de l'état de santé de la population en région Lorraine	3